

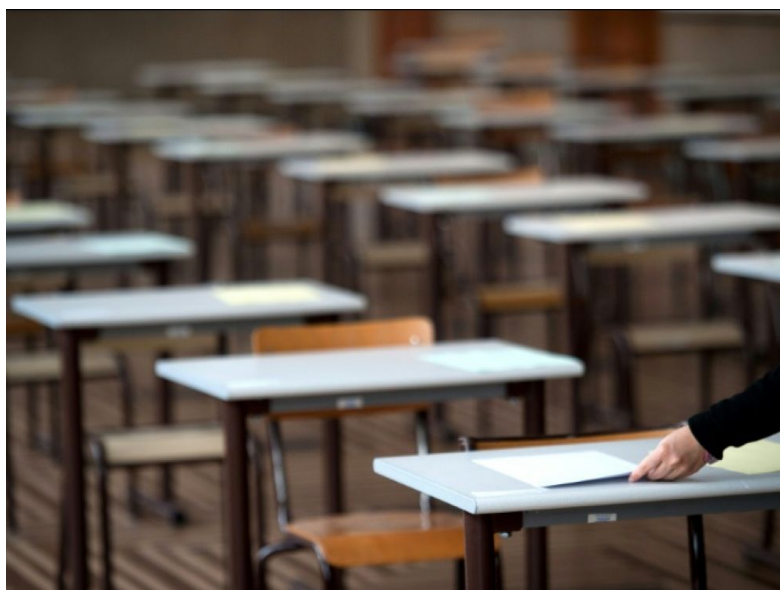


## Toujours moins de candidats aux concours de l'Education nationale



Par Alice Mérieux le 03.04.2023 à 15h10 Lecture 4 min. Abonnés

Tandis que le nombre d'inscrits aux concours de l'Education nationale ne cesse de diminuer, plus de la moitié ne se sera pas présentée aux épreuves du concours externe de professeur des écoles qui démarrerait aujourd'hui à 14 heures.  
réagir



La moitié des candidats au concours de professeur des écoles ne s'est pas présentée aux épreuves.

AFP/Archives - MARTIN BUREAU



Chaque année, c'est le même crève-cœur : les concours pour devenir enseignant de l'Education nationale, n'attirent plus. De quelque 250.000 candidats il y a encore cinq ans, ils ne sont plus que 100.000 à s'inscrire aux CRPE, CAPES et autre troisième concours. "En plus, la moitié des tables sont vides", déplore un des organisateurs du concours régional de professeurs des écoles (CRPE) qui se tient depuis aujourd'hui et jusqu'au 5 avril. Au Parc des expositions de Villepinte, où devaient plancher 6.600 inscrits aux concours des académies de Paris, Créteil et Versailles, guère plus de 2.500 se seront présentés pour la première épreuve, qui démarrait à 14 heures. Pour 2.700 postes à pourvoir ! Le vivier se tarit dangereusement.

Le ministère de l'Education nationale multiplie les expédients pour pallier la désaffection. Cette année, il a dû rallonger le délai d'inscription de trois semaines. Un concours supplémentaire sera organisé fin avril à Créteil et Versailles, académies les plus touchées. Des listes complémentaires seront constituées. Pire, dans ces académies, le niveau d'exigence des jurys d'admission s'est écroulé. Des candidats notés 7 sur 20 sont reçus, comme l'a révélé la Cour des comptes dans son rapport sur le recrutement des enseignants paru en février. "Difficulté à résoudre une équation" ou "méconnaissance des termes précis de grammaire" sont dénoncés dans les rapports des jurys.

Bricolage à tous les étages pour combler les postes vacants

Malgré ces "efforts", le nombre de postes non pourvus se creuse chaque année. "Il aurait manqué 7.418 futurs enseignants sur la période 2017-2021, soit en moyenne 1.484 postes non pourvus par année", dit la Cour des comptes. Mais en 2022, c'est plus de 3.000 qui sont restés vacants, obligeant la rue de Grenelle à recruter 4.500 contractuels. C'est la fameuse course à l'embauche à laquelle les rectorat se prêtent à chaque rentrée des classes. Ultimes bricolages pour combler les trous, entre "speed-dating" en petites annonces sur le Bon coin qui défrayent à chaque fois la chronique. Les contractuels embauchés forment désormais un bataillon toujours plus nombreux, à 9% des effectifs dans le second degré, c'est 40% de plus qu'en 2012.

Mais le compte n'y est toujours pas, comme en témoigne l'incapacité de l'institution à remplacer les absences de courte durée. De l'aveu même du ministre Pap Ndiaye, "on perd chaque année 15 millions d'heures de cours". Le manque est devenu si criant, le sujet si sensible, que le Président de la République a mis un petit coup de pression politique sur son ministre en affirmant le 22 mars devant 11,5 millions de téléspectateurs : "Je veux qu'à la rentrée prochaine, on puisse remplacer du jour au lendemain les professeurs dans les classes des élèves, c'est une priorité." Et la première Ministre Elisabeth Borne d'en rajouter, quelques jours plus tard, évoquant des "remplacements systématiques".

L'augmentation salariale du "pacte" promis par Macron sera conditionnée aux remplacements des profs absents

Pour y parvenir, l'exécutif mise tout sur le fameux "pacte" que Pap Ndiaye négocie depuis des semaines avec les organisations syndicales. Il a annoncé ce matin dans *Le Parisien* que les discussions aboutiraient dans quinze jours. Les professeurs volontaires sont incités à prendre des missions supplémentaires en échange d'une rémunération complémentaire de 1.250 à 3.750 euros selon le nombre d'heures. Un coup de pouce au pouvoir d'achat des enseignants en chute libre depuis des décennies et qui explique, en partie, le manque d'attractivité du métier.

S'il peut s'agir d'aide aux devoirs, à l'orientation ou d'accompagnement personnalisé, "c'est l'obligation d'assurer des remplacements qui est dans le viseur du gouvernement", affirme un observateur. 300 millions d'euros sont d'ailleurs budgétés sur 2023 pour la mise en route du pacte dès le mois de septembre. Le ministre ne s'en est pas caché : il faudrait qu'"un quart des 480.000 professeurs du secondaire" signe le pacte pour



atteindre l'objectif présidentiel. Quid du premier degré ? "Impossible à mettre en pratique" poursuit l'observateur. "Les professeurs y sont déjà devant leurs élèves toute la journée, et ceux qui sont à temps partiel ne peuvent souvent pas y renoncer", reconnaît, gênée, la directrice académique de Paris, Chrystelle Gautherot. Comme chaque année, elle mise donc tout sur le CRPE. A 1.860 inscrits, "c'est un peu mieux que l'an dernier", se réjouit-elle... oubliant un peu vite qu'ils étaient encore près de 3.000 il y a cinq ans.

